

Réflexion autour de la participation citoyenne et de la vidéoprotection

Lors du dernier conseil municipal, le maire Cyril Ozil a précisé que le taux des taxes ne va pas encore augmenter cette année, soit 42,4 % sur le foncier bâti, 20,01 % sur le non-bâti et 9,68 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le maire a aussi fait part de la découverte du four à pain communal, dans les bâtiments du Polygone, lors de la dernière visite de chantier. Au sujet de la journée festive qui doit remplacer la cérémonie des vœux, une réflexion sera menée pour son organisation.

Changement des tarifs pour le foyer communal

Des devis sont également en cours de réalisation pour la rénovation complète de la toiture du temple. À la suite de l'information de la consommation d'eau anormale au petit jardin, une demande de diagnostic et de devis



Les élus en visite au petit jardin où la consommation d'eau est anormale.

a été faite.

Les subventions aux associations ont également été votées par les élus : 25 € par élève habitant la commune pour l'APE Le Troubadour ; 200 € pour le club de l'Amitié ; 300 € pour La chasse la Diane ; 20 € pour Euzet Tonic ; 200 € pour Qwan Kido et 200 € pour l'entraide œcuménique en

Gardonnenque.

Concernant le foyer communal, suite aux dégradations constatées lors des dernières locations, les tarifs ont été modifiés : 1 000 € pour la caution dégradations ; 300 € pour la caution nettoyage ; 60 € pour la location aux associations du village ; 200 € pour le réveillon de la Saint-Syl-

vestre (1 000 € pour les extérieurs) ; 200 € pour la location à un habitant du village ; 800 € pour les locations autres.

La commune a décidé de candidater au Festival ciné été d'itinérances, organisé par Alès Agglomération et qui aura lieu du 25 au 31 août.

Enfin, une participation citoyenne est à l'étude, la prochaine étape serait de prévoir une réunion publique avec les gendarmes afin d'exposer les enjeux du dispositif à la population. Un diagnostic a d'ailleurs été établi concernant la vidéoprotection. Ce rapport comprend le nombre, le type et l'emplacement des caméras préconisées. Il a été présenté aux élus. Plusieurs entreprises spécialisées ont été contactées, sachant que ce sont des travaux qui pourraient être réalisés en plusieurs tranches.